

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

Communiqué de Presse No. 70A

PUBLICATION IMMEDIATE

Le 7 novembre 1967

Bureau de Presse
860 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017
PLaza 1-5600

CONDITION DE LA FEMME

TEXTE DE LA DECLARATION PRONONCEE A L'ASSEMBLEE
GENERALE PAR LA REPRESENTATE DU CANADA, MME SALLY
MERCHANT, LE JEUDI, 7 NOVEMBRE 1967.



MISSION CANADIENNE AUPRES DES NATIONS UNIES

Le 7 novembre 1967

Monsieur le Président,

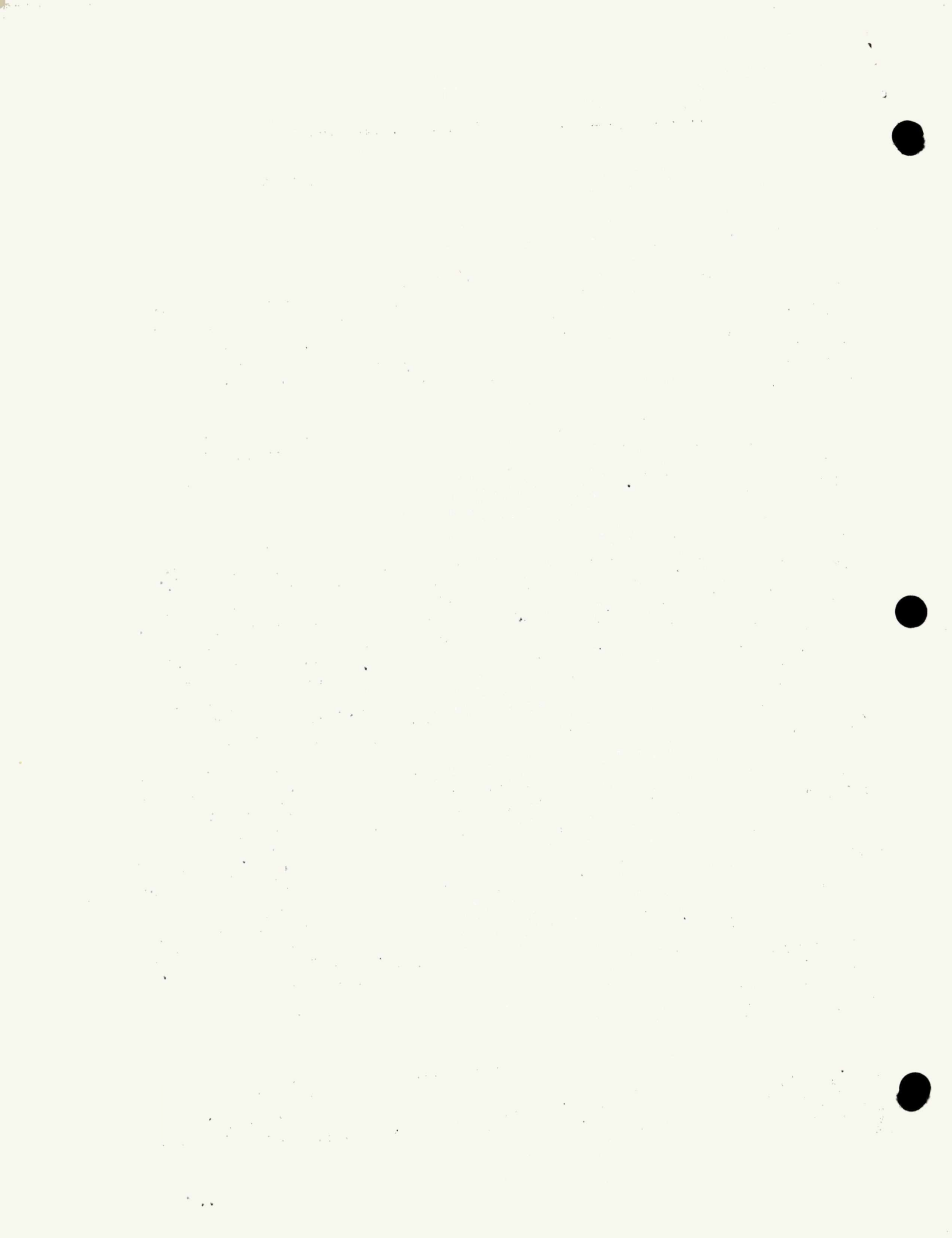
La délégation du Canada est heureuse de l'adoption par les Nations Unies de la convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Cette action des Nations Unies marque une étape importante dans le long processus de la reconnaissance des droits de la femme. Au Canada les droits de la femme sont encore protégés par cette institution du Parlement qui surveille les détenteurs du pouvoir et protège les droits de tous les citoyens.

La journée d'hier a marqué à la Chambre des Communes canadienne, un événement important dans les annales parlementaires: nous commémorions en effet le 100^e anniversaire de la convocation du premier parlement canadien, le 6 novembre 1867.

En associant la délégation canadienne à la célébration du 50^e anniversaire de la révolution soviétique, le Canada veut exprimer son hommage devant les contributions d'ordre pacifiques réalisées au cours des 50 dernières années par l'Union Soviétique. Nous songeons immédiatement aux célèbres musiciens russes, à leurs orchestres et à leurs troupes de ballet sans égal, à leurs dramaturges, à leurs poètes et à leurs écrivains incomparables. Tous ceux-ci ont fait bénéficier de leurs talents non seulement leur propre peuple, mais des auditoires à travers le monde entier. Nous voulons aussi souligner la part de la science et de la technologie. Toutes ces réalisations doivent recevoir ici le mérite qui leur est dû parce qu'elles représentent d'importantes contributions au maintien de la paix et à l'entente mondiale, objectifs qui ont donné naissance à l'Organisation des Nations Unies.

Lorsque les Canadiens ont préparé la célébration de leur 100^e anniversaire, nous avons bâti l'Exposition internationale tenue à Montréal sur le thème "Terre des Hommes", de façon à faire ressortir l'idée que nous formons tous une grande famille dont les membres se partagent les fruits des réalisations créatrices et aussi le fardeau des difficultés de l'existence. Les célébrations de notre Centenaire devraient nous permettre, en tant que membre de la collectivité internationale à qui nous devons tant, non seulement de faire le bilan du passé, mais encore de prendre conscience de ce que nous pouvons attendre de l'avenir. C'est animé de cet esprit que des pays comme l'URSS et le Canada, de même qu'un grand nombre d'autres pays, ont pu coopérer étroitement et avec succès pour faire d'Expo '67 un hommage à la "Terre des Hommes". Comme l'a dit le Premier Ministre du Canada: "Notre pays ne veut pas fêter seul ses réalisations mais, en tant que membre de la collectivité internationale, nous invitons tous les peuples qui veulent se joindre à nous pour célébrer notre anniversaire."

Ainsi, toutes les célébrations à travers le pays ont voulu mettre en lumière l'art de la coexistence pacifique, de la musique, du théâtre et de la poésie, de même qu'elles ont visé à embellir notre milieu naturel grâce à l'architecture, au génie civil, à la technologie et à la science; nous croyons



que le véritable progrès humain ne peut trouver sa mesure que dans l'accroissement de la coexistence pacifique. Ainsi, M. le président, qu'il s'agisse de la discrimination à l'égard des femmes ou de la célébration d'anniversaires importants, la mesure du progrès de l'homme est son avancement dans le sens de la création et de la paix. Ceci doit être, en définitive, le message lancé par les Nations Unies, car il s'inspire des plus profondes aspirations de l'homme, telles que reconnues par la Charte.

